



Dossier d'habilitation, de renouvellement et de bilan Diplôme d'Université

Intitulé :	Diplôme Inter Universitaire de Psychiatrie Criminelle et Médico Légale
Domaine :	STS
Niveau du diplôme :	MASTER (BAC+5)
Niveau requis :	MAITRISE (BAC+4)
Durée de la formation :	1 an
Formation diplômante :	OUI
Année d'ouverture :	1999
Année d'échéance :	

Renouvellement	<input checked="" type="checkbox"/>
Création	<input type="checkbox"/>

I - Fiche d'identité de la formation

1 – Responsables

Responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Qualité	CNU/champ disciplinaire	E-mail professionnel
SENON Jean Louis	PU-PH	Psychiatrie	Jean.louis.senon@univ-poitiers.fr

Autres responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Responsabilité	E-mail professionnel
GARRE Jean Bernard (ANGERS)	Co responsable	@univ-poitiers.fr
GAILLARD Philippe (TOURS)	Co responsable	@univ-poitiers.fr
		@univ-poitiers.fr

2 – Références institutionnelles

UFR, école ou institut : UFR MEDECINE PHARMACIE

Localisations des enseignements (citer toutes les localisations envisagées) : Facultés Médecine Angers, Poitiers et Tours

Partenariats locaux, nationaux ou internationaux, co-habilitation, co-diplomation, délocalisation à l'étranger : Faculté de Droit de Poitiers, ENM Paris Bordeaux, Université de Lausanne, Université de Montréal

Date et avis du Conseil de Faculté, d'Ecole ou d'Institut :

Date et avis du CEVU :

Date et avis du CA :

En cas de renouvellement, préciser la date de création initiale (*vote CA*) : 1999

3 – Type de diplôme et effectifs attendus (cocher les cases correspondantes)

Type de formation	Oui / Non	Effectif attendu
Formation initiale	OUI	12
Formation continue	OUI	13
A distance	NON	

II – Objectifs et contexte de la formation

1. Objectifs pédagogiques

Diplôme d'Université

a – Objectifs scientifiques (connaissances) :

- Apporter les bases légales, notamment de droit pénal général ou spécial et de droit médical, utiles au psychiatre, au psychologues, aux autres soignants, mais aussi aux juristes dans l'exercice de leur spécialité, en particulier si leur exercice les amènent à exercer en milieu pénitentiaire ou s'ils ont une pratique expertale
- Développer les rapports entre criminologie et psychiatrie, notamment en ce qui concerne les conduites de déviance sociale, décloisonner les enseignements entre médecine, psychologie et droit.
- Approfondir la clinique des troubles de la personnalité sous tendant des passages à l'acte criminels et étudier les maladies mentales criminogènes
- Apporter des éléments de psychiatrie de liaison en milieu pénitentiaire
- Approcher les stratégies thérapeutiques tout autant dans leur dimension individuelle qu'institutionnelle
- Etudier l'organisation sanitaire et règlementaire en psychiatrie médico légale
- Etudier l'interface Santé/Justice
- Approfondir les différents registres de l'expertise
- Rapprocher les enseignements de droit, de criminologie et de médecine en recherchant les collaborations possibles notamment au sein des universités contractantes, de l'administration de la justice et de l'administration pénitentiaire

b – Objectifs professionnels (compétences) : Préparer à un master 2 de criminologie éventuellement en vue d'une thèse de criminologie ou de psychopathologie du passage à l'acte

2. Place de la formation dans l'offre de l'établissement, articulation avec les autres formations

Cf : tableau de synthèse des 3ème cycles proposés par l'Université de Poitiers dans le cadre du CRIMCUP (collège de recherche et d'Information Multidisciplinaire en Criminologie de l'Université de Poitiers)

3. Partenariats

Faculté de Droit Poitiers, Administration Pénitentiaire, Cour d'Appel Poitiers, ENM Paris et Bordeaux

III – Organisation de la formation

1 - Contenus et types d'enseignement

Volume horaire global pour un étudiant pour ce diplôme : 170 heures

Dont :

- cours : 90 heures
- TD : 30 heures
- TP : heures
- Travail personnel : 50 heures
- stage : heures (base : 35h/semaine)

Précisions sur les contenus et articulation : Données de bases de droit pénal et d'organisation judiciaire, violences, victimologie, maladies mentales criminogènes, droit médical en psychiatrie, pratiques expertales

Précisions sur le stage et articulation avec la formation (justifier la présence d'un stage dans la maquette) :

2 - Equipe pédagogique

a – Intervenants académiques :

Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire	Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire
SENON Jean Louis, PU PH	Psychiatrie		
GARRE Jean Bernard, PU PH	Psychiatrie		
GAILLARD Philippe, PU PH	Psychiatrie		

b - Participation de professionnels à la conception des programmes et aux enseignements :

Nom prénom	Fonction	Entreprise	Secteur activité entreprise	Heures effectuées
MERY Bernard	PH CS	CHHL		30 H
LHUILIER Jean Paul	PH CS	CHU Angers		

3. Publics concernés

– Conditions d’admission : Cette formation s'adresse aux médecins et professionnels de santé qui peuvent prendre en charge les troubles sous tendant les passages à l'acte criminels, notamment aux équipes de soins intervenant en milieu pénitentiaire et aux équipes de secteur. Elle a aussi comme objectif de contribuer à la formation des experts psychiatres. Cette formation peut aussi accueillir des magistrats, avocats, psychologues, éducateurs ou étudiants en droit ou en psychologie.

– Origine des étudiants : Le diplôme inter universitaire est ouvert en particulier : aux médecins généralistes et spécialistes exerçant en milieu pénitentiaire, aux psychiatres privés comme publics et D.E.S. de psychiatrie en fin de cursus, aux psychologues en exercice ou en formation de 3^{ème} cycle, aux membres des équipes pluri disciplinaires de psychiatrie, aux membres des équipes socio-éducatives et médico-psychologiques des institutions spécialisées. Les étudiants viennent de toutes les régions de notre pays.

4 – Contenu de la formation et contrôles des connaissances et des compétences

Module ou enseignement	Volume horaire effectif annuel pour l'étudiant				MCC		
	CM	TD	TP	Encadr. étudiant	Type d'épreuve (CC, CT)	Modalités des épreuves (écrit, oral, dossier...)	Nombre d'épreuves du module / enseignement
Session 1 Données de base de droit pénal, organisation de la justice	18 h	2 h			CC	Écrit	
Session 2 Violences	18 h	4 h			CC	Écrit	
Session 3 Victimologie Psychiatrie de liaison en milieu pénitentiaire	18 h	6h			CC	Écrit	
Session 4 Maladie mentales criminogènes, droit médical en psychiatrie	18 h	4h			CC	Écrit	
Session 5 Pratiques expertales	18 h	8 h			CC	Écrit	
Soutenance mémoires		6 h				Soutenance de mémoire	

Diplôme d'Université

Joindre par ailleurs le règlement d'examens et MCC complet au dossier en annexe

IV – Financement

1. Effectifs

Effectif minimal permettant d'atteindre l'autofinancement et en-dessous duquel la formation ne peut ouvrir : 15

2. Tarifs proposés (doit être développé à l'aide de la fiche financière Annexe A)

Type de formation	Droits universitaires (1)	Droits complémentaires (2)	Total frais d'inscription
Formation initiale	249,57	514,52	764,09
Formation continue financée par un organisme	249,57	1372,04	1621,61
Formation continue non financée par un organisme	249,57	686,02 (médecins) et 857,53 (inscrits cour d'appel)	935,59 1107,10
A distance			

(1) Montant des droits nationaux selon le niveau du diplôme et l'année de référence de création du DU

(2) Montant des droits complémentaires par étudiant impliqués par l'obligation d'équilibre recettes / dépenses.

3. Autres sources de financement

Si ce DU bénéficie d'autres sources de financement que les frais d'inscription, les préciser ici :

V – Bilan de fonctionnement de la formation (à renseigner obligatoirement pour un renouvellement)

1. Bilan des effectifs et taux de réussite

Type de formation	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4	
	Effectifs	Réussite (%)	Effectifs	Réussite (%)	Effectifs	Réussite (%)	Effectifs	Réussite (%)
Formation initiale	7	100%	8	100%	13	69.5%	12	85.5%
Formation continue	18	78%	19	84%	16	62.5%	15	60%
A distance								
Total	25	89%	27	92%	29	66%	27	73%

Préciser chaque item demandé pour les 4 dernières années de fonctionnement (les données d'effectifs sont disponibles auprès du SEEP, via infoview ou le recueil de données statistique annuel, pour les taux de réussite si aucune requête infoview n'est prévue pour votre composante, se renseigner auprès du service de scolarité).

En cas de nouvelle ouverture sans aucun lien avec une formation existante, ne pas remplir le tableau.

En cas de renouvellement avec modifications, insérer les données disponibles pour le diplôme dans sa forme précédente pour information complète.

Autres données de nature à évaluer la formation :

2. Bilan financier

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Recettes annuelles				
Dépenses annuelles				
Solde (R-D)				

Les différents soldes peuvent être calculés sur la base de la fiche financière semi-automatique et avec les effectifs de chaque année

3. Suivi des étudiants (si réalisé en composante et pertinent en regard du positionnement de la formation dans l'offre)

Diplôme d'Université

Promotion interrogée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Durée d'observation	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois
Population interrogée	inscrits	inscrits	inscrits	inscrits
Taux de réponse				
Vous poursuivez des études				
- UP				
- Ailleurs				
Vous exercez un emploi				
Vous êtes en recherche d'emploi				
Vous êtes dans une autre situation				
Situation inconnue				

Autres indicateurs pertinents : Tous les étudiants font le diplôme au moment où ils prennent une orientation de psychiatrie médico-légale ou criminelle avec des postes sur des services hospitaliers en rapport : unités de crise, urgences, UMD, SMPR et UHSA : ce type d'unités se développent conformément aux orientations du ministère de la santé de ces dernières années. Tous les étudiants utilisent immédiatement leur qualification.